

Direction Générale des Services

Tél. 03 20 66 58 24

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**L'AN DEUX MILLE VINGT-TROIS,
Le vingt-deux juin,**

Le Conseil Municipal s'est réuni à l'hôtel de Ville, sis 42 rue du Général Leclerc à Hem, sous la présidence de Monsieur Francis VERCAMER, Maire, à la suite de la convocation qui lui a été faite le 16 juin et qui a été affichée à la porte de la mairie conformément à la loi.

*Nombre de conseillers en exercice : 33
Délibération affichée en mairie le 28 juin 2023*

PRESENTS

Francis VERCAMER, Maire,
Pascal NYS, Ghislaine BUYCK, Jean-François LECLERCQ, Anne DASSONVILLE, Philippe SIBILLE, Blandine LEPLAT, Laurent PASTOUR, Saïd LAOUADI, Fabienne LEPERS, Adjointes au Maire,

Etienne DELEPAUT, Thérèse NOCLAIN, Barbara RUBIO COQUEMPOT, Fatima KARRAD, Kamel MAHTOUR, Jérôme MEERSEMAN, Jean-Adrien MALAIZE, Conseillers délégués,

Chantal LAHARNAR, Bruno DUQUESNOY, Sabine HONORE, Emmanuelle GUILLAIN, Eugénie CARBON, Gaëtan DECOSTER, Rafik BZIOUI, Guillaume BOCQUET, Thibaut THIEFFRY, Anne-Charlotte DEMEULENAERE, Clémentine NOUQUERET, Sana EL AMRANI, Conseillers,

Mathilde LOUCHART, Jacques DUPONT, Karima CHOUIA, Conseillers.

ABSENTS EXCUSES

Christelle DUTRIAUX ayant donné procuration à Pascal NYS

DEL/2023/AS/76
RENOUVELLEMENT DE CONVENTIONS DE LOCAUX ET DE MATERIEL
DIRECTION DE LA SOLIDARITE ET DE LA COHESION SOCIALE

Par délibération du 16 décembre 2022, vous avez autorisé Monsieur le Maire à signer les conventions d'objectifs et de mise à disposition de locaux de plusieurs associations. Certaines nécessitent des précisions quant aux avantages en nature apportés aux associations, il convient de les renouveler.

Vu l'avis conforme de la Commission Actions Sociales, Logement et Politique de la Ville en date du 31 mai 2023,

A l'unanimité, le Conseil Municipal décide :

- D'accepter les termes des conventions ;
- D'autoriser Monsieur le Maire à signer les documents concernant les associations et groupement d'intérêt public reprises ci-dessous.

ACTION SOCIALE	
AMICALE DONNEURS DE SANG	Mise à disposition de locaux (Partagés avec Média)
ESPACE DE VIE SAINT EXUPERY	Mise à disposition de locaux
GIP AGIRE	Mise à disposition de locaux
IMAGE ET PENSEE	Mise à disposition de locaux
PAUSE ET PARTAGE	Mise à disposition de locaux

Ainsi délibéré en séance les jour, mois et an susdits,
Pour copie conforme,
Le Maire,

